



JOURNEES DERMATOLOGIQUES DE PARIS 2013

APPEL A PROPOSITIONS DE SEANCES DE FMC - FORUMS - ATELIERS

Chère Amie, Cher Ami,

Le Comité de Formation Médicale Continue des JDP se réunit fin janvier 2013 pour sélectionner le programme des FMC, forums, et ateliers des prochaines Journées Dermatologiques de Paris 2013.

Vous êtes invités à nous faire connaître vos suggestions de thèmes et d'orateurs qui peuvent être adressées, dès à présent et **jusqu'au 20 janvier 2013 minuit**, au secrétariat des JDP, **EXCLUSIVEMENT** par courriel (jdp@sfdermato.com).

Aucune proposition ne pourra être prise en compte après cette date.

Pour information, le Comité de Formation Médicale Continue pourra, suivant les cas et en fonction de la thématique développée, proposer de requalifier une FMC (accès payant pour les participants) en forum (accès gratuit pour les participants) ou un forum en FMC.

Nous rappelons également que le nombre d'orateurs pour une FMC d'1h30 est limité à 3, avec possibilité de désigner une 4ème personne comme coordonnateur ou modérateur, celle-ci ne bénéficiant pas cependant du statut d'Orateur invité.

En ce qui concerne les forums d'1h30, le nombre maximum d'orateurs est fixé à 6, incluant un éventuel modérateur ou coordonnateur. Ils bénéficient tous du statut d'Orateur invité.

JOURNEES DERMATOLOGIQUES DE PARIS 2013

Société Française de Dermatologie - 25 rue La Boétie - 75008 Paris - France

Tél. : +33(0)1 43 27 01 67 - Fax. : +33(0)1 43 27 01 86

jdp@sfdermato.com - www.sfdermato.com

Les Journées Dermatologiques de Paris sont organisées par la Société Française de Dermatologie (SFD)

Association loi 1901 déclarée le 12/01/1895 à la Préfecture de Paris -

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 49282 75 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France

SIRET : 353139348 00034 - CODE APE : 731Z - TVA intracommunautaire : FR61353139348 -



La Société Française de Dermatologie assurant l'accréditation, pour que ces séances permettent aux inscrits d'obtenir des points de FMC, le Comité ne pourra délibérer sur votre projet **que si l'argumentaire est rédigé selon le modèle ci-joint** qui permet de faire apparaître un texte avec des objectifs pédagogiques précis répondant aux exigences des règles des FMC validantes.

Le comité de FMC rappelle à tous les auteurs d'ateliers ou de FMC que l'acceptation de leurs propositions implique qu'il est obligatoire de déposer un document destiné à être mis en ligne. Il peut s'agir à votre choix de la présentation en format PDF ou de tout autre document: texte, photos, fichiers powerpoint...

Merci encore de nous aider activement à l'organisation des prochaines Journées Dermatologiques de Paris.

Le Comité d'Organisation

JOURNEES DERMATOLOGIQUES DE PARIS 2013

Société Française de Dermatologie - 25 rue La Boétie - 75008 Paris - France

Tél. : +33(0)1 43 27 01 67 - Fax. : +33(0)1 43 27 01 86

jdp@sfdermato.com - www.sfdermato.com

Les Journées Dermatologiques de Paris sont organisées par la Société Française de Dermatologie (SFD)

Association loi 1901 déclarée le 12/01/1895 à la Préfecture de Paris -

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 49282 75 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France

SIRET : 353139348 00034 - CODE APE : 731Z - TVA intracommunautaire : FR61353139348 -